




digital.union@sonapresse.com

LE  GAZOUILLIS..

L'actu du Web



Samuel Évan's Missévou

10 h · 

Bon les églises c'est 30 personnes pour 1h de culte max le dimanche. Et pour les traditionalistes dans les Mbandjas que faire ?

Photo: DR

Mesures barrières : les Mbandjas sont-ils concernés ?

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

"BON les églises c'est 30 personnes pour une heure de culte maxi le dimanche. Et pour les traditionalistes dans les Mbandjas que faire ?" C'est la question du Facebooker Samuel Evan's Missevou. Il a publié ce court texte sur son compte Facebook le week-end écoulé, alors que les

mesures d'allègement annoncées vendredi dernier par le gouvernement animaient la toile. Dans l'ensemble, les internautes relèvent que le gouvernement ne semble pas prendre en compte les religieux traditionalistes. Ces hommes et femmes spirituels qui pratiquent des rites traditionnels dans des temples particuliers dits "Mbandja". Pour les internautes, les restrictions devraient éga-

lement concerner ces lieux de culte qui rassemblent du monde autant que les mosquées et les églises. D'ailleurs, durant la période de confinement total, ces lieux étaient également fermés. Même si dans certaines zones reculées, des "Ngoze" ou rites traditionnels étaient organisés. Les internautes sont donc pour le respect des mesures barrières dans les "Mbandja" vu que les

cultes vont officiellement y reprendre le 30 octobre comme dans les églises et les mosquées. Le Gabon est, en effet, un pays où la Constitution autorise à chacun de pratiquer la religion de son choix. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'une question d'ordre national où l'implication des religieux est nécessaire, les bwitistes et autres adeptes des religions endogènes sont complètement ignorés.

Photo: DR/L'Union



La 3e édition des Rema se tiendra du 22 au 24 octobre 2020. Elle sera marquée par trois jours de réflexions et d'échanges avec la mise en place d'une plateforme continue de partages d'expériences des acteurs de la musique, autour du business de la musique en Afrique. Des panels professionnels, des keynotes, des conférences, des showcases et des formations sont aussi prévus.

"JÉRUSALEMA", LE TITRE QUI FAIT LE BUZZ

Photo: DR/L'Union



Incroyable phénomène que celui de "Jérusalem". Numéro 1 partout dans le monde, cette chanson religieuse dont les paroles sont écrites en Zoulou est le titre le plus shazamé du globe. Sortie en Afrique du Sud il y a un an, elle a seulement explosé durant le confinement pour finalement devenir virale cet été sur les réseaux sociaux.

L'œil de la rédaction

PHASE D'ALLÈGEMENT, ACTE 2 : DES MESURES QUI FÂCHENT

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Au lendemain de la communication de l'équipe gouvernementale dirigée par Rose Christiane Ossouka Raponda, concernant la deuxième phase d'allègement des mesures restrictives liées à l'épidémie de coronavirus, la polémique enfle sur la Toile. Au sujet, par exemple, de l'exigence d'un test Covid19 avant l'entrée

dans les restaurants. "Le dépistage de la Covid19 sera désormais obligatoire pour avoir accès à certains lieux à compter du 30 octobre 2020. L'accès aux restaurants dans le Grand Libreville sera astreint à la présentation d'un test Covid-19 négatif", a souligné le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong. Comme cette mesure, l'ensemble des décisions annoncées par l'Exécutif ont du mal à faire l'unanimité parmi les internautes. "Est-ce que les restau-

rants étaient d'abord fermés ? Les conférences, les séminaires se font, mais les cours de soutien dans les établissements sont bloqués sachant que nos enfants ont eu une année scolaire à moitié. Comment expliquer tout ça ?", s'exclame un utilisateur Facebook. Selon l'avis d'un autre internaute, "les mesures d'allègement phase 2 c'est tout, sauf une organisation logistique cohérente".

Photo: DR/L'Union



La Biennale internationale de Casablanca (Bic), en collaboration avec Making histories visible (MHV), reprend son programme d'incubation dans une version revisitée – sous un nouveau format numérique – pour répondre aux exigences sanitaires du moment. Les événements bimensuels en ligne ont débuté le 15 octobre.



Photo: F.M. MOMBO/L'Union

